

CSSCT – Commission Santé Sécurité Conditions de Travail

INFORMATION

Pour ce stage, il est nécessaire au préalable d'avoir effectué la Formation Syndicale Générale « Niveau 1 » ou « Participer à la vie de la CGT »

Ce stage spécifique s'adresse aux élus titulaires ET suppléants du CSE

Votre demande de congé doit être accompagnée du devis à faire signer par l'employeur et retourner à l'UD. (Délai légal, 30 jours avant le début du stage)

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

FICHE D'INSCRIPTION

Stage CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de Travail)

19 au 23 mai 2025

Syndicat CGT :

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Formations syndicales suivies :

Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT : oui non si oui année

Niveau 2 ou Développer la CGT module 1 : oui non si oui année

CSE : oui non si oui année

Autres formations syndicales :

A renvoyer à Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire

Secteur Formation Syndicale

18, rue de l'Oiselet – 37550 SAINT-AVERTIN

N° TEL 02.47.38.53.81

Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires